



5^{ème} édition

Prix du Management des Ressources Humaines en Santé

Une opération qui concerne l'ensemble de l'univers de la santé.

Le Prix du Management des Ressources Humaines en Santé distingue l'ensemble des acteurs qui par leurs contributions innovantes auront permis aux organisations de l'univers de la santé d'affronter les défis de demain. Ainsi sont concernés :

- **Les établissements de soins**, qu'il s'agisse des secteurs publics (centres hospitaliers et centres hospitaliers universitaires) ou des établissements privés (cliniques, groupements de cliniques).
- **Les entreprises**,
 - ✓ Les entreprises du médicament, des technologies médicales et des services
 - ✓ Les agences d'emplois et consultants
 - ✓ Les entreprises diverses ayant une politique sociale innovante s'adressant directement aux professionnels de santé ou ayant une forte orientation sociale ou médico-sociale (gestion des handicaps, lutte en faveur de la santé et du bien-être social, ...).
- **Les institutions**,
 - ✓ Les ONG, les associations
 - ✓ Les collectivités territoriales
 - ✓ Les mutuelles, les institutions publiques et parapubliques

Choisir le prix pour lequel concourir.

Les prix attribués récompensent les actions innovantes qui ont permis aux organisations d'apporter des réponses pertinentes à des problématiques de management souvent complexes.

Chaque candidat peut choisir, parmi les différents prix retenus, celui pour lequel il veut concourir.

- Le « **GRAND PRIX du management des ressources humaines en santé** », distingue les politiques de gestion des ressources humaines qui ont des effets significatifs sur l'ensemble des fonctions concernées par le management.
 - ✓ soit parce qu'elles contribuent à rassembler autour d'un projet commun ou ont des objectifs partagés par l'ensemble des personnels,
 - ✓ soit parce qu'elles ont donné à l'entreprise des signes distinctifs lui conférant une compétitivité accrue.
 - ✓ Soit parce qu'elles permettent de régler un problème organisationnel majeur.

- Neuf prix, organisés autour du concept de l'innovation récompensent les initiatives prises dans des domaines particuliers du management :
 - ◆ « Innovation en recrutement »,
 - ◆ « Innovation en formation continue »,
 - ◆ « Innovation en accompagnement des carrières »,
 - ◆ « Innovation en développement des profils et des hommes »,
 - ◆ « Innovation en communication interne »,
 - ◆ « Innovation en communication externe »,
 - ◆ « Innovation dans l'action publique et sociale »,
 - ◆ « Management et Qualité ».

- Le jury se réserve le droit d'attribuer des prix « Coups de Cœur ».

Le jury et la remise des prix.

Les dossiers de candidature devront nous parvenir au plus tard le **15 octobre 2011**.
 Le jury sera présidé et composé de personnalités de premier plan ainsi que les parrains de ce prix.

Les prix seront décernés lors d'une manifestation officielle qui sera organisée à Paris, au Palais du Luxembourg, courant décembre 2011.

La communication autour de l'événement.

Le **Groupe UBM Medica**, 1^{er} groupe de communication santé en France, se mobilisera, comme il l'a fait lors des précédentes éditions, pour donner à cet événement exceptionnel un retentissement médiatique tout aussi important.

Vos interlocuteurs.

- ✓ *Françoise Millet*, directrice département emploi-recrutement « Professions Santé »
- ✓ *Michel Cros*, conseiller du prix du management des ressources humaines en santé
- ✓ *Alexis Dussol*, directeur de la Formation et Conférences Décision & Stratégie Santé

Contacts :

Prix ressources humaines en santé - Françoise Millet

Tél. : 01.73.28.13.07 - courriel : fmillet@quotimed.com

Michel Cros - département Formation

Tél. : 06.77.14.69.76 - courriel : cros.xtern@gmail.com

Alexis Dussol Tél. 01.73.28.12.58 –

courriel : alexis.dussol@decision-sante.com

Et sur les sites Internet : www.quotimed.com et www.decision-sante.com